

Jean-François Bladé ou l'art de l'auto-collecte dans la forme brève

Patricia Heiniger-Casteret
Université de Pau et des Pays de l'Adour
patricia.heiniger-casteret@univ-pau.fr

RÉSUMÉ

J-F. Bladé (1827-1900), historien et folkloriste de la Gascogne, a laissé une œuvre qui nous place toujours devant des interrogations. Greffier scrupuleux de la parole populaire, appliquant à la lettre la méthodologie élaborée par les frères Grimm, en relation avec ce que compte le monde de la recherche en littérature populaire en cette fin de XIX^e siècle laisse voir quelques failles de son irréprochable portrait lui échappent dans les notes de bas de page qui accompagne chacune des pièces orales éditées.

Des trois tomes consacrés aux contes, seul le troisième nous intéressera car c'est là qu'on le voit apparaître, beaucoup plus souvent que dans les deux premiers tomes, comme greffier de sa propre mémoire. Sa signature s'appose au bas de récits brefs, anecdotiques et souvent scatologiques. De même afin de saisir au mieux sa « réécriture » des récits, nous nous pencherons sur son recueil de proverbes afin de souligner les liens qui se tissent entre l'une et l'autre de ces deux publications.

MOTS CLÉS

Jean-François Bladé, conte, réécriture, récit bref, proverbe

RESUM

J. F. Bladé (1827-1900), historiador i folklorista de la Gascunya, va deixar una obra que ens omple encara d'interrogants. Enregistrador escrupolós de la parla popular, aplicant al peu de la lletra la metodologia elaborada pels germans Grimm, en relació amb allò que compta al món de la recerca en literatura popular en aquesta fi del segle XIX, deixa veure alguns errors en el seu impecable retrat a les notes a peu de pàgina que acompanya cadascuna de les peces orals editades.

Dels tres volums dedicats a les rondalles, només el tercer ens interessa, perquè és on el veiem aparèixer, molt més sovint que als dos primers volums, com a documentalista de la seva pròpia memòria. Signa a sota de relats breus, anecdotics i sovint escatològics. De la mateixa manera, per tal de captar millor la seva «reescriptura» dels relats, ens

abocarem al seu recull de proverbis per assenyalar els vincles que s'estableixen entre les dues publicacions.

PARAULES CLAU

Jean-François Bladé, rondalla, reescriptura, relat breu, proverbi

ABSTRACT

J. F. Bladé (1827-1900) was a historian and folklorist from Gascony who left behind a body of work that still leaves us asking many questions. He was meticulous recorder of popular speech and followed to the letter the methodology established by the Grimm brothers; however, although his research into popular literature at the end of the 19th century was otherwise impeccable, errors can be found in the footnotes that accompanied each of the oral texts that he published.

Of the three volumes of stories, only the third is of interest to us here because it is there that we can best see how he recorded these stories from his own memory. He writes his name below short, anecdotal and often scatological stories. In order to be able to better discern his 're-writing' of these stories, we will turn to his collection of proverbs to highlight the links between both of these two publications.

KEYWORDS

Jean-François Bladé, folktale, re-writing, short story, proverb

1. Introduction

Mon propos tente de saisir la collecte des formes brèves telles qu'elle fut réalisée par le folkloriste gascon Jean-François Bladé (1827-1900)¹ à la fin du XIX^e siècle. Contes, superstitions, poésies populaires, proverbes et devinettes ont fait l'objet de plusieurs articles publiés dans les revues des sociétés savantes de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées et ont été compilés dans plusieurs ouvrages de 1856 à 1895 (Pic 1985). Parmi les revues on peut noter la *Revue de Gascogne*, la *Revue d'Aquitaine*, la *Revue de l'Agenais* et la *Société Scientifique, Lettres et Arts d'Agen*. Quant aux éditeurs des recueils, nous ne relevons que des maisons parisiennes avec les librairies Franck, Joseph Baer, Champion, Maisonneuve frères et C Leclerc, et Calman-Lévy. De façon stratégique, J-F. Bladé place sa collecte dans la mouvance intellectuelle de l'étude des traditions populaires de la fin du XIX^e siècle en inscrivant ses recueils dans les catalogues des maisons d'éditions à renommée nationale. Cette recherche éditoriale se révèle judicieuse car son travail est immédiatement repéré et bénéficie de critiques argumentées à l'image de celles d'Henri Gaidoz dans *Mé-lusine* (1886-87, T3 : 100-105). Pour autant, parmi l'abondance de ses travaux, les ouvrages les plus célèbres qui l'imposeront comme un folkloriste incontournable, recueillant l'ensemble de son travail de collecte, seront les trois volumes de poésies populaires publiées entre 1881 et 1882 et les trois volumes de contes publiés en 1886 chez Maisonneuve et frères dans la collection dirigée par Paul Sébillot, *Littérature populaire de toutes les nations*.²

Ces six volumes, bénéficiant d'introductions fournies, s'attachent à des points méthodologiques cruciaux dans le domaine naissant de la collecte de données orales, avec des considérations sur l'enquête de terrain, le choix des témoins, le récolement de leurs savoirs, le traitement des données et leur édition. Elles nous serviront de base pour saisir le folkloriste en action. Nous nous intéresserons donc au réseau de témoins, de pourvoyeurs de pièces orales, que J-F. Bladé construit autour de lui. Ce relevé se fera à partir des éléments qu'il a laissés dans les dites introductions, mais aussi et surtout dans les notes qui accompagnent chacune des pièces « orales » publiées. Nous avons délibérément pris cette optique afin de tenter de nous rapprocher, si cela se peut, de la communication orale la plus directe et qui prévaut dans la transmission des formes brèves. Car si la forme brève appartient au genre mineur en littérature orale elle est complexe à saisir et ne prend tout son sens que dans un contexte d'interconnaissance où est manipulé un fonds commun de savoirs et de pratiques liés à l'histoire et à la culture d'un groupe donné. Par ailleurs beaucoup de ces formes dites brèves sont prononcées en assemblées : devinettes, chansons de neuf, énigmes, proverbes, sentences, récits brefs et supposent le partage d'une culture commune dans l'encodage et le décodage du message transmis. Il faut également souligner que certaines de ces formes brèves peuvent être issues de contes appartenant aux genres dits nobles, récits longs aux contenus essentiellement merveilleux, leurs énonciations et réceptions, afin d'être efficace, suppose la connaissance partagée, en toile de fond, du récit originel.

1. Le folkloriste que nous connaissons sous le nom Jean-François Bladé, s'appelait en réalité Zéphirin Bladé. Pour les commodités de l'article nous nous cantonnerons au prénom qu'il s'était choisi et sous lequel la communauté scientifique l'a reconnu.

2. Bladé (1881-82 ; 1886).

Comme le souligne Jean Derive,³ du point de vue de l'usager les formes brèves ne sont pas un genre mineur. Sous leurs différentes réalisations, elle sont présentes au quotidien dans la communication directe, elles s'enchaînent dans les échanges, peuvent soutenir ou atténuer une affirmation, faire basculer dans le dérisoire un affrontement verbal ou bien participer de l'éducation des enfants. Elles relèvent d'une éducation langagière qui doit être *décortiquée car elles font l'objet d'un surcodage*.

Jean Derive distingue donc trois éléments principaux de surcodage: la contextualisation culturelle qui crée la complicité culturelle, les processus de détournement qui permettent de passer du propre au figuré et le façonnage formulaire par la création de séquences formellement remarquables dans le signifié ou le signifiant.

Ainsi, orateurs et auditeurs doivent avoir la maîtrise de ces procédés. Quant au collecteur, il faut toujours s'interroger sur ses origines et les premiers folkloristes participaient de la vie des communautés dont ils notaient les paroles.

2. Jean-François Bladé et son environnement

Dans ce schéma communicationnel comment saisir le folkloriste J-F. Bladé, est-il un bourgeois, pur scientifique, extérieur à la communauté dont il nous rapporte les paroles ? ou bien est-il un des produits de cette culture de tradition orale, lui autorisant ainsi l'accès à un certain nombre de pièces relevant de la parole familiale ou de la parole de corporation ?

La famille Bladé est passée de l'artisanat au notariat vers 1870, de serrurier forgeron, l'arrière grand-père de J-F. Bladé crée un office de notaire royal à Lectoure qui deviendra office de notaire public après la révolution et sera occupé par le grand-père, le père puis par J-F. Bladé lui-même avant que ce dernier ne devienne avocat à Agen (Bordes-Courtès 1985). On peut noter ainsi une progression sociale de la famille, il n'en demeure pas moins que J-F. Bladé nous laisse entendre qu'une partie de sa jeunesse s'est déroulée entourée d'une domesticité qui l'éduqua à la parole populaire. Ainsi, dans toutes les introductions de ses ouvrages, en accompagnement des développements méthodologiques et des analyses qu'il porte sur le corpus rassemblé, Jean-François Bladé dresse le portrait de quelques interlocuteurs ou interlocutrices dont il souligne les liens qu'ils entretiennent avec les membres de sa famille. Parfois, des scénettes relatant des moments précis de son enfance, illustrent les contextes de transmission de la littérature orale dans une famille bourgeoise d'une petite ville du nord du département du Gers au milieu du XIX^e siècle. Quant aux notes qui concluent les « pièces orales éditées », elles présentent les témoins, parfois leurs situations sociales, soulignent les variations de motifs d'un conteur à l'autre sur un récit donné et, quelques fois, donnent des indications sur l'état de la connaissance des récits par le folkloriste lui-même. Sur ce dernier point Jean-François Bladé ne force pas la description du contexte de transmission mais souligne juste sa place dans la réception de ces pièces orales.

Le tome I, consacré aux contes, s'ouvre sur un tableau idyllique concentrant toutes les qualités d'une antique composition à la Nicolas Poussin, où une assem-

3. <<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00347053>>

blée de fileuses entoure le jeune Jean-François Bladé, la ville de Lectoure, en toile de fond, transcendée en une Rome antique :

A l'ombre avec ses servantes, ma grand-mère, pareille aux matrones romaines, file la laine ou le lin. Assis au pied de l'aïeule, je me tais et j'attends.

—« Servantes, amusons le petit »

En voilà jusqu'à la nuit.

Dans l'idiome natal, les beaux contes se déroulent, scandés par les voix rythmiques et lentes. Ils se déroulent dans leurs formules invariables et sacramentelles, souvent coupés de silence où les filandières, avec de grands gestes de Parques, renouent leurs fils brisés et leurs souvenirs lointains. (1886, tome 1 : III-IV).

En accompagnement de cette ouverture qui rend palpable l'ambiance du travail des fileuses et place ce moment de transmission dans une intemporalité romantique, les introductions aux *Poésies populaires* projettent le lecteur, aux côtés du folkloriste, dans les moments d'observations et de récolement des données. Ainsi, s'attachant à dresser la description des instants où prennent corps le récitatif des oraisons, s'il ne se départit pas du ton mythifiant qu'il accorde à la réminiscence des souvenirs, il ne s'aventure plus dans un contexte familial : « Que de fois ne les ai-je entendues réciter dans les métairie de Gascogne, ces antiques prières dont je garderai le souvenir jusqu'à la mort. » (1881, tome 1 : VIII).

Suivant les catégories de pièces orales qu'il reproduit, il se fait plus ou moins précis dans la relation qu'il a de leurs connaissances ou de leurs découvertes. Si nous prenons l'exemple des « cris d'enterrements », qu'en gascon l'on nomme *auròst*, il se replace dans son statut de scientifique et met en avant son informatrice : « J'ai souvent entendu ces lamentations durant mon enfance, mais je ne veux pas me fier à mes souvenirs. Celles que je donne ici m'ont été fournies par mon ancienne servante, feu Cadette Saint-Avit » (1881, tome 1 : XIII).

Et c'est bien dans le volume 1 des *Poésies populaires* qu'on retrouve les lamentations rapportées par Cadette. Dans cet exemple nous avons un collecteur qui se place en témoin à double titre, comme porteur de cette culture orale et comme observateur, le souci de sa démarche scientifique de collecteur l'amène à se reposer sur le savoir d'une humble personne, garante de la véracité de ses propos de chercheur. L'introduction du tome 2 de ces mêmes *Poésies populaires* poursuit cette découverte de l'univers éducatif du jeune enfant Jean-François Bladé au contact d'une culture populaire prégnante dont il se fera le rapporteur. Ici le lecteur est happé par une *Brenada*, sanction populaire s'apparentant à un charivari pour un mari battu par sa femme, et à laquelle le jeune folkloriste fut mêlé. Plusieurs pages font pénétrer le lecteur dans l'organisation de cette sanction populaire s'étant déroulée au quartier de l'hôpital à Lectoure contre un pauvre épicier nommé Julliérac : « Tout enfant, je débutais, non sans honneur, dans ces atellanes, sur un arrosoir crevé, que m'avait spontanément offert notre vielle servante, jalouse de me former de bonne heure aux coutumes des ancêtres » (1882, tome 2 : VIII).

J-F. Bladé y participe plus activement en lançant un pétard aux pieds des magistrats qui veulent stopper le dit charivari. S'ensuit un procès tout aussi cocasse. Dans la description de ce procès sont nommés Thérèse Daliet sa nourrice et Maître Lodéran, greffier de justice à Lectoure. On retrouve Thérèse Daliet dans ce même

volume au chapitre des *Chants spéciaux* concernant les chansons de charivari et dont la note rapporte : « Cette chanson fut, en effet, composée par ma nourrice, Thérèse Daliet, femme de Pierre Laterrade, alors ouvrier chez le maréchal ferrant Dutourt dit Clermont, derrière l'hôpital de Lectoure. » (1882, tome 2 : 295).

Maitre Lodéran est, quant à lui, mentionné dans le volume 3 des contes comme parvoyeurs de récits concernant les *Plaideurs et gens de robe* : « Les 14 anecdotes ci dessus m'ont été fournies par Me de Boubée-Lacouture, mort juge au tribunal de Lectoure et Me Lodéran, greffier de justice de paix de la même ville » (1886, tome 3 : 378).

A travers le tableau très vivant du charivari, se précise un cercle lié à la domesticité de la maison et un autre cercle, professionnel, où les hommes de la famille Bladé ont leurs connexions.

Le cercle familial est mis en évidence dans l'édition des *Contes populaires recueillis dans l'agenais*, publié en 1874, en éditions bilingue, occitan/français, avec analyse comparée des contes par M Reinhold Köhler. Jean-François Bladé se décrit, selon les conventions du temps, battant la campagne à la recherche de pourvoyeurs de récits pour finalement s'arrêter sur la place d'Agen, lieu de *foires populaires* où, il nous assure établir un échantillonnage des meilleurs conteurs. En définitive, son ouvrage présentera les répertoires de trois femmes :

J'avais sous la main, dès l'origine, les 3 personnes douées au degré le plus éminent, de cette fidélité de souvenir et de respect de la tradition qui se font de plus en plus rare. Ce sont par ordre de mérite spécial :

—Catherine Sustrac, jeune fille illettrée, de sainte Eugénie, canton de Beauville.

—Madame Lacroix, née Pinède, ma belle-mère, native de Notre-Dame-de-Bon-Encontre

—Marianne Bense, veille femme illettrée, veuve d'un marinier du Passage-d'Agen

J'ai écrit sous leur dictée la plus part des pièces de ce recueil. (1874 : III).

Si on peut remarquer la différence de statut social entre ces trois femmes par l'emploi du qualificatif « Madame » pour l'une et l'emploi des prénoms pour les deux autres, cette présentation souligne autre chose : outre que le savoir des contes est également partagé dans la société, c'est qu'autour de Bladé se construit un réseau. Si nous savons peu de chose de Catherine Sustrac, en revanche, ce qui n'est pas précisé ici, c'est que Marianne Bense, se trouve être la bonne de son oncle, Prosper Bladé, curé au village de Pergain-Taillac.

3. Notes documentées et notes brèves, le scientifique et ses témoins

Si les introductions nous plongent dans des tableaux recomposés, les notes qui accompagnent chaque pièce orale nous indiquent la connexion directe entre le collecteur et l'informateur. Dans une publication précédente j'avais montré que Jean-François Bladé note non pas le lieu où se réalise la collecte mais le lieu de naissance de la personne interrogée (Heiniger-Casteret 2009). Ce « scrupule géographique » a fait croire à bien des commentateurs que notre folkloriste gascon

avait couru l'ensemble des routes, chemins et sentiers de la province,⁴ il n'en est rien. Ses notes renseignées précisent la connaissance qu'il a des récits et autres poésies populaires et par qui la transmission s'est effectuée. Ainsi, pour le récit du *Bécut* nous avons : « Dictée par Pauline Lacaze, de Pannassac (Gers). Je me souviens fort bien que, lorsque j'avais 18 ans, la femme de chambre de ma mère, nommée Rose et native de Mirande, me récita un conte semblable. » (1886, tome 1 : 42).

De même pour le récit *Le Bâtard* nous rentrons de nouveau dans l'univers domestique :

Ma grand-Mère paternelle, Marie de Lacaze, de Rejaumont, canton de Fleurance (Gers), m'a souvent récité ce conte dans mon enfance. Néanmoins, je me défie de l'exactitude de mes souvenirs et je n'en consigne ici que ce qui a trait à des particularités locales [...] que je n'ai pas retrouvées dans la bouche des autres narrateurs qui sont le vieux Cazaux et François Lalanne. (1886, tome 1 : 304).

Ses souvenirs sont là et font partie du processus de collecte. Il les confronte aux récits qu'il recueille et, en bon scientifique, il se met en retrait de ses informateurs « je n'ai pas usé de mes propres souvenirs qui pourraient être trop vagues » souligne-t'il dans le *Roi des Corbeaux* (1886, tome 1 : 31). Inscrit dans une chaîne d'oralité, le folkloriste n'hésite pas à se placer dans ces espaces temps qui le relient à sa propre enfance, cette dernière étant pour lui le grand moment de transmission : la phrase qui revient souvent est « je sais ce conte depuis mon enfance..., je l'ai souvent entendu durant mon enfance... » Tout concourt à amener le lecteur à suivre Jean-François Bladé dans sa jeunesse à des moments particuliers de son éducation domestique dans la transmission des récits de tradition orale. Ces moments et ces récits sont l'occasion de livrer les noms des personnes qui ont naturellement communiqué ces pièces au jeune enfant :

- Marie Lacaze, sa grand-mère paternelle.
- La vieille Benoit, vieille repasseuse qui venait à la journée chez sa mère.
- Marie Couture, sa grand-mère maternelle, native de Bordeaux, mais dont la famille était originaire du Périgord.
- Bernarde Dubarry de Bajonnette, « notre ancienne servante ».
- Prosper Bladé, l'oncle curé au Pergain Taillac.
- Thérèse Liaubon sa tante.

La famille, à tout le moins l'univers domestique de la famille Bladé sont présents dans l'ensemble de la collecte, tant des contes que des poésies populaires. Cependant il est assez curieux de relever que, plus le lecteur progresse dans la découverte des pièces de littérature orale, plus les commentaires se font brefs et plus l'accroche du souvenir du folkloriste à un moment de l'enfance et à un témoin familial comme à un témoin contemporain de la collecte se font rares. Le contraste est frappant entre le tome 1 et le tome 3 des *Contes populaires*. Il est vrai que le premier opuscule renferme les grands contes merveilleux et que le troisième expose les *contes familiaux* et les *récits* parmi lesquels nous trouvons les dites formes brèves : randonnées, facéties et historiettes scatologiques. Ici chaque pièce est simplement accompagnée de ces quelques mots : « Je sais depuis mon enfance

4. A l'image de cette publication : Ulian-Pertuzé-Bourgeat (2008).

cette histoire, encore populaire dans le département du Gers. »⁵ ou « Je sais depuis longtemps ces historiettes d'ailleurs populaires dans toute la Gascogne. »⁶

Plus nous nous éloignons des formes identifiées par la communauté scientifique comme relevant du registre noble, les grands contes merveilleux, plus Jean-François Bladé se dévoile comme son propre informateur. Il n'y a plus d'intermédiaire, ou du moins plus d'intermédiaire identifié, et s'ouvre à nous un socle commun de récits partagés par l'ensemble de la population gersoise et gasconne. La distance scientifique si scrupuleuse qu'il a élaborée entre lui, ses témoins et son objet d'étude disparaît dès qu'il offre aux lecteurs des récits relevant d'un registre scientifique moins prestigieux. Mais outre le qualificatif qui peut être accordé à ces pièces, il est assez remarquable qu'en se positionnant comme transmetteur direct il laisse entendre qu'il y a une culture communautaire importante de l'oralité. Ici ce ne sont plus quelques individus identifiés comme dépositaire d'un savoir spécifique mais c'est bien un groupe entier qui s'exprime par la plume de Jean-François Bladé, lui même jouant de ces récits, véritables codes langagiers, qui disent son appartenance à la communauté des gascons. Aurait-il pu y avoir accès s'il n'en avait pas fait parti, ce n'est pas évident car, au-delà des codes qui entourent l'élocution de chaque récit, leur statut au sein de la communauté peut ne pas autoriser une communication externe au groupe, que ce dernier soit groupe d'âge, de sexe, social, culturel ou corporatif. Les formes brèves jouent de cette circulation interne, elles affirment la cohésion du groupe et en dessinent son existence, elles sont codées, certes, et parfois non dicibles à qui est extérieur à ce même groupe. Ce sont des marques d'oralité culturelle.

Ce qui se dévoile progressivement dans les trois volumes des *Contes*, est affirmé tout au long des trois volumes des *Poésies populaires*. Sur l'ensemble des pièces rapportées, Jean-François Bladé se place, pour trente-trois d'entre elles, comme intermédiaire direct avec le lecteur. Il ne s'appuie pas sur un témoin, il se cite lui même allant jusqu'à préciser les circonstances et les contextes de transmission, comme les timbres sur lesquels ces chants étaient interprétés. Ainsi pour le cantique noëlique, *A la venguda de Nadau* :

Je sais, depuis mon enfance, ce Noël burlesque. On le chante sur l'air de l'hymne *Jesus, redemptor omnium*. Il est question, dans le dernier vers d'un "moine blanc". Ce doit être un bernardin, dont le froc est blanc. (1881, tome 1: 161).

ou pour le chant de carnaval, *Ressegueràn* :

Je sais cette chanson depuis mon enfance. On la chantait surtout aux approches de mardi-gras. Ce jour là, disait-on plaisamment, une vielle était tous les ans sciée en deux au Pont-de-Pile, hameau voisin de Lectoure, sur le bord du Gers. (1882, tome 3: 346).

ou encore pour la composition de circonstance, *Los borgèsis de Leitora* :

Je sais cette chanson depuis mon enfance. Elle fut composée, au commencement du siècle, par une fille de Lectoure, amoureuse d'un de mes oncles paternels, capitaine des cuirassiers, tué à la bataille de Leipzig,

5. 1886, tome 3: 334 et 336 pour *Dieu a dit* et *Le sermon de la culotte*.

6. 1886, tome 3: 384 pour *Historiettes scatologiques*.

dans la division du Général Chassé. Tous les noms propres contenus dans la pièce, appartiennent à des bourgeois de Lectoure. (1882, tome 2 : 93).

A travers ces annotations on découvre un territoire dans lequel circulent des pièces orales qui lient les générations et les familles. Nous sommes plongés dans un espace de l'interconnaissance où les enfants sont initiés aux rites calendaires et aux cantiques burlesques. Dans ces circonstances le folkloriste, qui a reçu la même formation que les témoins qu'il collecte, cherche chez ces derniers l'écho de son savoir. On comprend dès lors que, pour des pièces courtes, il se substitue à tout transmetteur étant lui-même le témoin direct d'une tradition en action. La dernière annotation relève une activité chansonnière assez pratiquée dans les milieux lettrés, la composition de circonstance qui, dans un acte créatif, réemploi des figures poétiques populaires (Casteret 2013). L'expérience à montré que certaines de ces compositions ont parfois basculé dans le registre des chansons de tradition orale (Heiniger-Casteret 2000). Pour la pièce *Los borgèsis de Leitora* dont il est question ici, elle n'est pas passée dans le répertoire « traditionnel » mais, si nous suivons Jean-François Bladé, elle est restée au sein de la famille car destinée à un de ses membres. Il nous fait donc part à la fois de pratique de composition et de transmission de répertoires attachés à un certain milieu social.

A regarder l'ensemble des récits et des chansons où Jean-François Bladé s'affiche seul, on peut noter que ces pièces relèvent majoritairement du registre de la facétie, elles sont liées à l'éducation enfantine avec les randonnées, les sauteuses, les chants à formulettes, les berceuses, elles viennent en accompagnement des fêtes comme le carnaval et la Noël, elles peuvent rythmer la cadence du travail comme de la danse avec les chansons de neuf ou exprimer une désapprobation collective dans le développement d'un charivari ou d'une *brenade*. Seul témoin entre la parole communautaire et le lecteur, le scientifique Bladé affirme ce que bien souvent les folkloristes refusaient de montrer, leur appartenance au groupe qu'ils observaient.

Bourgeois inscrit dans la vie collective de sa communauté, Jean-François Bladé est lui-même porteur de cette parole directe qui est l'expression d'une identité collective donnée.

4. Le folkloriste et son réseau

Au-delà des témoins dont il nous fournit parfois des renseignements précieux, les notices contextuelles qui concluent chaque pièce, conte ou chanson, de ses publications, laissent également transparaître l'inscription de Jean-François Bladé dans la transmission des formes brèves divulguées entre membre d'un même groupe : familial, social et corporatiste. Le schéma que nous avons établi et que nous donnons en annexe place le folkloriste au centre d'un réseau pourvoyeur de pièces orales :

En tout premier lieu il y a la famille et plus particulièrement les femmes qui ont joué un rôle considérable dans sa formation d'auditeur, de collecteur et de transmetteur. Le tableau recomposé de l'assemblée des fileuses une fin d'après-midi, en ouverture des trois tomes consacrés aux contes, ainsi que l'initiation aux charivaris par sa nourrice Thérèse Daliet, dans le volume 2 des *Poésies populaires*, nous plongent dans l'univers le plus intime de l'éducation du jeune enfant Bladé.

Ces femmes de la famille sont sa mère Adèle Bladé née Liaubon dont il note trois chants, Marie Couture, mariée Liaubon, sa grand-mère maternelle pour un conte, Marie Lacaze, sa grand-mère paternelle, la fileuse du jardin de Lectoure, pour six contes, puis nous avons Madame Tessier, née Liaubon, sa tante maternelle pour deux contes et quatorze chants, Marthe Duvergé, veuve Blant, *une vieille cousine*, pour un chant, Etienne Bladé, fils de Jean-François, collecté alors qu'il avait 10 ans, pour un chant et Madame Lacroix, née Pinède, sa belle-mère, l'une des trois pourvoyeuses de récits lors de sa collecte en agenais, pour sept contes et un chant. Attaché au service de ces femmes, à l'éducation de leurs enfants et au maintien de leurs maisons bourgeoises, rayonne une nombreuse domesticité, nous avons bien sûr Thérèse Daliat, figure marquante du charivari du quartier de l'Hôpital, nourrice de Jean-François, pour le répertoire charivarique et son mari, Pierre Laterrade, maréchal ferrant, pour un conte, Claire, servante chez Marie Couture, grand-mère maternelle, pour un conte ; Rose, femme de chambre attachée au service de sa mère, pour un conte, Adelaïde Bellangué, autre femme de chambre, pour un chant et la veuve Benoit, repasseuse, toujours chez sa mère, pour un conte. Puis il y a les servantes attachées au service du folkloriste, Bernarde Dubarry qui lui fournira sept contes et Cadette Saint-Avit chez qui il relèvera douze contes et quinze chants. Jean-François Bladé a également un oncle, Prosper Bladé, prêtre au Pregain-Taillac, dont la cure sera un laboratoire de collecte. Cet oncle lui fournira huit contes et deux chants, quant à sa bonne, Marianne Bense, elle complètera la collecte par douze contes et cinq chants. Plus encore, cet oncle le mettra en relation avec des prêtres pourvoyeurs de récits. Ainsi nous avons l'abbé Estibal pour trois contes où les curés sont tournés en dérision, l'abbé Baptiste pour cinq chants de Noël, divers curés du département du Gers pour les *Histoires du curé de Lagarde*, l'abbé Sant pour un récit. Ce dernier abbé succèdera à Prosper Bladé à la cure du Pergain-Taillac, et durant les quelques temps de passation, Jean-François Bladé y rencontrera la mère et les deux sœurs de cet l'abbé : Antoinette Sant, née Cousturian, et Marie et Victorine Sant qui lui fourniront quatorze pièces orales dont dix seront publiées (Heiniger-Casteret 2009). Sur ces quatorze textes nous pouvons relever deux randonnées, deux facéties et dix contes. Nous avons enfin Catherine Dubuc, grand-mère de l'abbé Magendie qui lui donnera deux contes.

En parallèle au réseau familial se dévoile quelque peu un réseau de « gens de robe », corporation à laquelle appartiennent les Bladé, ainsi Maître Lodéran, greffier de justice à Lectoure, lui communiquera une série de quatorze facéties attachées aux *plaideurs et gens de robes* et Maître Boubée-Lacouture, juge au tribunal de Lectoure, participera à la transmission de ces facéties en ajoutant deux contes. Enfin, pour terminer cette toile, des « correspondants » transmettent des récits, pris sous la dictée, au collecteur : Amédée Tarboureich, archiviste dans le département du Gers, lui enverra un conte, à l'identique M. Garine, comme M. Lacroix, receveur des postes à Agen, ou M. Lavergne de Castillon-Debat et encore M. Fau-gère-Dubourg, son « ami », lui, s'illustrera par deux contes et un chant.

Nous sommes devant un réseau dense où on peut remarquer que contes et chants de tradition orale sont présents dans toutes les couches de la société gasconne, des domestiques aux bourgeois, des illettrés aux professions libérales. Par ailleurs, à suivre Jean-François Bladé, il n'y a pas de barrière franche entre ces couches sociales, elles partagent les mêmes lieux publics, places, églises, café,

marchés, foires, et participent aux mêmes expressions culturelles, que ces dernières soient inscrites dans un cycle calendaire : Toussaints, Noël, Rois, Carnaval, Passion, Saint-Jean... ou qu'elles s'élaborent par un concours de circonstances comme la *brenade* et le charivari. Quant aux chants, lié à l'éducation des enfants, à la danse et en accompagnement de travaux, ils sont également des éléments partagés. Cependant, dans cet ensemble conséquent de pourvoyeurs de pièces orales, il est intéressant de souligner deux éléments ayant un rapport direct avec la transmission des formes brèves. Si nous avons relevé la place que Jean-François Bladé s'assigne dans l'auto-collecte où il devient seul et unique témoin dès que les pièces qu'il édite ne relèvent plus d'un registre « noble », traduisant ainsi la puissance d'une parole commune à l'ensemble gascon, nous avons à peu près le même schéma qui se reproduit dans le réseau que nous venons d'exposer. Les juristes et les prêtres donnent, chacun pour leur corporation, un ensemble de récits et de chants où leurs professions sont exposées dans des tableaux facétieux, parfois scatologiques. Jean-François Bladé a accès à l'un et à l'autre de ces registres : parce qu'il appartient à l'une de ces corporations il nous permet d'entendre cette parole de l'intérieur et par les liens familiaux il recueille de son oncle un ensemble d'« histoire de curé » transmis par les curés. Si il y a une parole communautaire gasconne, il y a également une parole de groupe, ici corporatiste, et ces récits dont l'objet est la dérision d'une profession ne sont divulgués qu'entre gens de cette même profession. La forme brève est une parole qui fait sens dans un groupe donné, elle met en scène des gens et des lieux dans des instants précis, autant d'éléments qui doivent être connus par les membres du groupe afin d'être décryptés pour produire ce qu'on attend de ce type de récit : le rire.

Nous retrouvons ici Jean Derive dans son affirmation sur ce que créée la forme brève, cette complicité culturelle, et corporatiste comme dans ces deux derniers cas, qui permet à un groupe de dire son identité et son existence au monde.

5. Conclusion

Les collectes de pièces orales en Gascogne réalisées et publiées par Jean-François Bladé peuvent parfois agacer, mais ce qui rend ces ouvrages fascinants c'est le dialogue caché qui en ressort. Nous sommes face à un travail incarné où le collecteur prend place, petit à petit, dans son œuvre. Il est non seulement auditeur, transcritteur mais aussi acteur-transmetteur et ses publications n'en deviennent que plus vivantes, débordant d'informations au-delà de ce que l'on a l'habitude de trouver dans les travaux de ses contemporains. Il fait à la fois œuvre de littérateur dans l'adaptation écrite des pièces orales tout en laissant un faisceau d'indices ethnographiques conséquents qui révèlent une culture dans des contextes particuliers de transmission directe. Il n'est pas un simple observateur, il est en immersion totale parce que appartenant à cette société, et à partir de cette place là il nous donne ce qui est primordial dans la compréhension de la littérature orale : le cadre culturel dans lequel elle circule. Cette circulation touchant tous les groupes sociaux. Les formes brèves présentes dans ses ouvrages sont de bons révélateurs de cette pratique culturelle des récits et c'est par ces formes orales que Jean-François Bladé se dévoile, il retrouve sa place d'enfant de la communauté, de membre de la famille et de juriste. Ces emboîtements se plaçant dans un milieu précis : le centre Gascogne. Parlant de lui, il donne à voir une culture dans ce qu'elle a de

plus délicat à observer, la transmission de son socle identitaire. Les formes brèves ne sont pas retravaillées dans une optique littéraire, elles sont directes, elles sont contemporaines de la collecte et elles marquent les groupes sociaux et culturels dans lesquels elles sont échangées. Elles donnent de la cohésion à ces groupes et expriment une identité plus affirmée que ce que les formes longues, dites « nobles », exposent.

6. Références bibliographiques

- BLADÉ, Jean-François (1881-82) : *Poésies populaires de la Gascogne*. 3 volumes. Paris : Maisonneuve. [Réédition à l'identique, 1967.]
- (1886) : *Contes populaires de la Gascogne*. 3 volumes. Paris : Maisonneuve. [Réédition à l'identique, 1967.]
- (1874) : *Contes populaires recueillis en agenais*. Paris : Librairie Joseph Baer.
- BORDES, Maurice ; Georges COURTÈS (1985) : « Les origines de J.-F. Bladé et ses séjours à Lectoure ». Dans *Jean-François Bladé (1827-1900)*. Actes du colloque de Lectoure (20 et 21 octobre 1984). Pau : Ecole Gastoû Fèbus et Béziers : Centre international de Documentation Occitane, p. 59-69.
- CASTERET, Jean-Jacques (2013) : *La polyphonie dans les Pyrénées gasconnes. Tradition, évolution, résilience*. Anthropologie et musique. Paris : L'Harmattan.
- GAIDOZ, Henri ; Eugène ROLLAND (1886-87) : *Mélusine. Recueil de Mythologies, littératures populaires, traditions et usages*. Tome 3. Paris : Librairie Historique des Provinces.
- HEINIGER-CASTERET, Patricia (2000) : « Despourrins aujourd'hui : images de Despourrins dans le discours des chanteurs ». Dans *Cyprien Despourrins (1698-1759)*. Pau : Marrimpouey/Institut Occitan, p. 278-288.
- (2009) : « Une collecte chez Jean-François Bladé ». Dans *La voix occitane. Actes du VIIIe Congrès de l'Association Internationale d'Etudes Occitanes*. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, p. 599-614.
- PIC, François (1985) : « Essai de bibliographie de l'œuvre imprimée de Jean-François Bladé ». Dans *Jean-François Bladé (1827-1900)*. Actes du colloque de Lectoure (20 et 21 octobre 1984). Pau : Ecole Gastoû Fèbus et Béziers : Centre international de Documentation Occitane, p. 147-190.
- ULIAN, Jean-Claude ; Jean-Claude PERTUZÉ ; Jean-Claude BOURGEAT (2008) : *L'imaginaire de Gascogne : sur les pas de Bladé*. Prayssas : Aphivolis editions.

7. Annexe

7.1 Jean-François Bladé et l'auto collecte : « ...Je sais ce conte depuis mon enfance... »

CONTES 1886 (18 récits):

Le roi des corbeaux (T1)
 Le Bécut (T1)
 Le roi enchainé (T1)
 L'épée de Saint-Pierre (T1)
 Peau d'Âne (T1)
 Les deux Jumeaux (T1)
 La nuit des quatre temps (T2)
 Le fils du roi d'Espagne (T2)
 L'homme de toutes les couleurs (T2)
 Le pou (T2)
 Le roi des hommes cornus (T2)
 Tien bon (T3)
 Grain de millet (T3)
 Brisquet (T3)
 Le sermon du cochon de lait (T3)
 Dieu a dit (T3)
 Le sermon de la culotte (T3)
 4 Historiettes scatologiques (T3)

POÉSIES POPULAIRES 1882 (33 pièces):

A la venguda de Nadau (T1)
 Los borgèsis de Leitona (T2)
 Lo marinier (T2)
 Los esclòps (T2)
 Per un jorn de dimenge (T2)
 Lo prat a dalhar (T2)
 Diu donga jòia (T2)
 On es anada? (T2)
 La Catinó (T2)
 Quan lo boèr se'n va (T2)
 Quan lo boèr se'n va laurar (T2)
 Las campanas de Condom (T2)
 Harri, harri chivalòt (T2)
 Harri, harri Brisquet (T2)
 Lo saut (T2)
 Cese-bequin (T2)
 Joan petit (T2)
 Tricotet (T2)
 Au sorelh (T2)
 La petaira (T2)
 Madamisèla (T2)
 Joan de la Reula (T3)
 Lo Rei d'Englaterra (T3)
 Lo coucut (T3) (charivari)
 Las hilhas deu Pergain (T3)
 La cardia e lo pinsan (T3)
 Aquèras montanhas (T3)
 En aquesta dansa (T3)
 A Monbran (T3)
 S'avèvi ací (T3)
 Ressegueràn (T3)
 La vòta au Castera (T3)
 La descampeta (T3)

7.2 Collaborateurs J-F. Bladé

